ASSURANCE : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÈGLEMENTAIRE

Contrat d'assurance : repérer, rédiger et négocier les clauses sensibles

Une police d'assurance se juge rarement à sa page de garde. L'étendue réelle de la garantie se loge dans les définitions, les exclusions, les conditions de déclaration du risque et les mécanismes de déchéance. Les difficultés apparaissent au moment du sinistre lorsque les parties découvrent des lectures opposées du même texte. Cette journée parcourt les clauses qui concentrent le contentieux : déclaration et aggravation du risque, définition du sinistre et de la réclamation, exclusions de garantie, franchises et plafonds, prescription et sanctions. Les travaux se font sur des polices existantes analysées clause par clause.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 1 185 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise, risk managers, courtiers, souscripteurs, gestionnaires de sinistres et avocats.

PRÉREQUIS
Connaître les mécanismes généraux du contrat d'assurance.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Analyser la portée réelle d'une garantie à partir de ses définitions
- Distinguer exclusion de garantie condition de garantie et déchéance
- Apprécier les effets d'une déclaration inexacte du risque
- Négocier les franchises les plafonds et les clauses de reprise du passé
- Sécuriser les clauses de déclaration de sinistre et de prescription

03 Programme détaillé

M1 Étendue de la garantie

- Lire la couverture par ses définitions
- Définitions structurantes du sinistre et de la réclamation
- Délimitation de la garantie dans le temps et reprise du passé
- Franchises plafonds et sous-limites par nature de dommage
- Garanties annexes et extensions négociées
- Cas pratique : Les participants déterminent si plusieurs sinistres sont couverts par une même police.

M2 Exclusions et sanctions

- Distinguer ce qui prive de garantie
- Rédaction des exclusions et exigence de clarté
- Différence entre exclusion condition de garantie et déchéance
- Déclaration du risque à la souscription et en cours de contrat
- Conséquences d'une aggravation non déclarée
- Prescription de l'action et points de départ du délai
- Atelier : Chaque participant qualifie une série de clauses en exclusion condition ou déchéance.

M3 Négociation et gestion du sinistre

- Anticiper le moment du désaccord
- Points de négociation à la souscription et au renouvellement
- Obligations de déclaration du sinistre et formalisme attendu
- Rôle de l'expertise et contestation des conclusions
- Recours subrogatoire et coordination entre plusieurs polices
- Mise en situation : Un refus de garantie est discuté entre assuré et assureur joués par les participants.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 185 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr